

Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)

- Cette déclaration s'adresse aux :
 - organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu;
 - organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est-à-dire les organisations agricoles, les « boards of trade » ou les chambres de commerce).
- Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :
 - ils ont reçu, ou étaient en droit de recevoir pendant l'exercice, des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
 - la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
 - ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.
- Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, Guide d'impôt pour la Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL).
- Envoyez votre déclaration au :
Centre fiscal de Jonquière, Programme T1044, CP 1300 PDF Jonquière, Jonquière QC G7S 0L5.

N'inscrivez rien ici

Section 1 – Identification				Numéro d'entreprise, s'il y a lieu			
Exercice	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	
du	2021-01-01			au	2021-12-31		81998 8221 RC0001
Nom de l'organisme				Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu			
L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC							
Adresse				Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexe une explication.			
540 RUE ROUSSEAU				Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>			
Ville		Province		Code postal		Type d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)	
DRUMMONDVILLE		QC		J2C 1C2		30	
Nom et poste de la personne responsable						Numéro de téléphone	
MARTIN NOBERT PRÉSIDENT						(514) 217-3497	

Section 2 – Sommes reçues pendant l'exercice		
Cotisations et droits d'adhésion	100	32 050
Subventions et paiements des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux	101	7 000
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102	
Produit de disposition d'immobilisations	103	
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	89 760
Dons	105	
Autres sommes reçues (précisez)	106	
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	128 810

Section 3 – État des actifs et des passifs à la fin de l'exercice		
Actifs		
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif		
Encaisse et placements à court terme	108	92 103
Montants à recevoir des membres	109	
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110	28 700
Frais payés d'avance	111	
Stocks	112	
Placements à long terme	113	
Immobilisations	114	
Autres éléments d'actif (précisez) actifs incorporels	115	7 611
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	128 414
Passifs		
Sommes dues aux membres de l'organisme	117	
Sommes dues à toute autre personne (précisez)	118	39 161
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	39 161

Section 4 – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	0
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	0
Autres paiements à des membres (précisez) <u>Aide au secrétariat</u>	122	6 238
Nombre de membres de l'organisme		398
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		0

Section 5 – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de l'énoncé de mission de l'organisme.

En travaillant à promouvoir la prévention et la sécurité civile, ATPIQ vise à prévenir et réduire les risques de pertes de vie et de matériel au Québec

Sensibiliser les québécois sur les risques quotidiens, améliorer l'ensemble de la profession et préparer la population du Québec à toute éventualité.

Le premier mandat est de continuer à mettre de l'avant la prévention incendie, étant le secteur ayant le plus de perte de vie et matériel.

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada? Oui Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section 6 – Lieu de conservation des registres comptables

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section 1.

Nom de la personne responsable

Adresse

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone

Section 7 – Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tout document joint sont exacts et complets.

MARTIN NOBERT

Nom de la personne autorisée

PRÉSIDENT

Poste occupé

Signature de la personne autorisée

2022-04-07

Date (AAAA/MM/JJ)

Langue de correspondance
Indiquer la langue de votre choix

Français

Language of correspondence
Indicate the language of your choice

English

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

Annexe jointe avec total

Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme

Titre Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme

Description	Opérateur (Note)	Montant
Séminaires		87 994 91
Publicité	+	1 725 00
Autres	+	40 18
	Total	89 760 09

Note : Les calculs sont effectués un à la fois, de la première ligne à la dernière, et non selon les règles de priorité des opérations. Par exemple, la formule $1+2*3$ ne donnera pas le même résultat que la formule $1+3*2$.

Annexe jointe avec total

Nombre de membres de l'organisme

Titre Nombre de membres de l'organisme

Description	Opérateur (Note)	Montant
CC0		398 00
	+	
	Total	398 00

Note : Les calculs sont effectués un à la fois, de la première ligne à la dernière, et non selon les règles de priorité des opérations. Par exemple, la formule $1+2*3$ ne donnera pas le même résultat que la formule $1+3*2$.

Annexe jointe avec total

Autres paiements à des membres

Titre Autres paiements à des membres

Description	Opérateur (Note)	Montant
CC0		6 238 00
	+	
	Total	6 238 00

Note : Les calculs sont effectués un à la fois, de la première ligne à la dernière, et non selon les règles de priorité des opérations. Par exemple, la formule $1+2*3$ ne donnera pas le même résultat que la formule $1+3*2$.

T2 – Déclaration de revenus des sociétés**200****EXONÉRÉE D'IMPÔT**

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici**Identification**Numéro d'entreprise (NE) **001** 81998 8221 RC0001**Nom de la société****002** L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC**Adresse du siège social**L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **010** Oui Non Si **oui**, remplissez les lignes 011 à 018.**011** 540 RUE ROUSSEAU**012**

Ville Province, territoire ou État

015 DRUMMONDVILLE **016** QC

Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP

017 **018** J2C 1C2**Adresse postale** (si elle diffère de l'adresse du siège social)L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **020** Oui Non Si **oui**, remplissez les lignes 021 à 028.**021** a/s de**022****023**

Ville Province, territoire ou État

025 **026**

Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP

027 **028****Emplacement des livres comptables** (s'il diffère de celui du siège social)L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **030** Oui Non Si **oui**, remplissez les lignes 031 à 038.**031****032**

Ville Province, territoire ou État

035 **036**

Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP

037 **038****040** Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case)

- 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- 2 Autre société privée
- 3 Société publique
- 4 Société contrôlée par une société publique
- 5 Autre société (précisez) OSBL

Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement **043** Année Mois Jour**Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?**

Début de l'année d'imposition

Année Mois Jour

060 2021-01-01

Fin de l'année d'imposition

Année Mois Jour

061 2021-12-31Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? ... **063** Oui Non Si **oui**, donnez la date d'acquisition de contrôle **065** Année Mois JourLa date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? **066** Oui Non S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? **067** Oui Non **Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :**

- constitution en société? **070** Oui Non
- fusion? **071** Oui Non

Si **oui**, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? **072** Oui Non Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? **076** Oui Non Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? **078** Oui Non Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée **079**La société est-elle résidente du Canada? **080** Oui Non Si **non**, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97.**081**Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? **082** Oui Non Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 91.**Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :**

- 085** 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou l)
- 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j)
- 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

N'inscrivez rien ici

095**096****898**

Annexes et formulaires à joindre**Renseignements des états financiers** : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.**Annexes** – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, **joignez** l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
La société est-elle une SPCC associée?	<input type="checkbox"/>	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	<input type="checkbox"/>	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	<input type="checkbox"/>	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	<input type="checkbox"/>	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	<input type="checkbox"/>	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	<input type="checkbox"/>	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	<input type="checkbox"/>	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$CAN d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance? Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	T106
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	<input type="checkbox"/>	50
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	<input checked="" type="checkbox"/>	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	<input type="checkbox"/>	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou versé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	<input type="checkbox"/>	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	<input type="checkbox"/>	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	<input type="checkbox"/>	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
(i) La société est-elle une SPCC et déclare-t-elle a) des revenus ou des pertes tirés de biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320 de la déclaration T2), b) des revenus tirés d'une société de personnes, c) des revenus tirés d'une entreprise à l'étranger, d) des revenus tirés d'une entreprise de prestation de services personnels, e) des revenus selon la division 125(1)a)(i)(C) ou 125(1)a)(i)(B), f) des revenus de placement total tel que défini au paragraphe 129(4) ou g) un montant qui lui est attribué selon le paragraphe 125(3.2) ou 125(8); ou (ii) la société est-elle un associé d'une société de personnes et a-t-elle attribué son plafond des affaires de société de personnes déterminé à un associé désigné selon le paragraphe 125(8)?	<input type="checkbox"/>	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	<input type="checkbox"/>	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles?	<input type="checkbox"/>	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	<input type="checkbox"/>	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou une réduction d'impôt provincial pour caisses de crédit?	<input type="checkbox"/>	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	<input type="checkbox"/>	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	<input type="checkbox"/>	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral, provincial ou territorial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières?	<input type="checkbox"/>	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	<input type="checkbox"/>	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	<input type="checkbox"/>	31
La société fait-elle une demande pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	<input type="checkbox"/>	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	<input type="checkbox"/>	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes versés?	<input type="checkbox"/>	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	<input type="checkbox"/>	45
Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	39
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	<input type="checkbox"/>	T1131
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	<input type="checkbox"/>	T1177
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne?	<input type="checkbox"/>	58
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	<input type="checkbox"/>	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

	Oui	annexe
La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	T1134
La société a-t-elle possédée ou détenu des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué total, à un moment quelconque de l'année, a dépassé 100 000 \$CAN?	<input type="checkbox"/>	T1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente?	<input type="checkbox"/>	T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	<input type="checkbox"/>	T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	<input type="checkbox"/>	T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	<input type="checkbox"/>	T1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE?	<input type="checkbox"/>	T1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC?	<input type="checkbox"/>	T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)?	<input type="checkbox"/>	T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	54

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers?	270	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
La société est-elle inactive?	280	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Quelle est la principale activité productive de recettes commerciales de la société?					
					912140 Services provinciaux de lutte contre les incendies
Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.	284	PROMOUVOIR LA PRÉVENTION DES INCENDIES	285	100,000	%
	286		287		%
	288		289		%
La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition?	291	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition?	292	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible?	293	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible	294	Année Mois Jour			
Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition?	295	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF	300	3 119	A
Moins :			
Dons de bienfaisance (annexe 2)	311		
Dons de biens culturels (annexe 2)	313		
Dons de biens écosensibles (annexe 2)	314		
Dons de médicaments faits avant le 22 mars 2017 (annexe 2)	315		
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3)	320		
Déduction de l'impôt de la partie VI.1*	325		
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4)	331		
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	332		
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	333		
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4)	334		
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4)	335		
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale	340		
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection	350		
Déduction de l'employeur pour des titres non admissibles	352		
Total partiel			B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 »)		3 119	C
Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii)	355		D
Revenu imposable (montant C plus montant D)	360	3 119	
Revenu imposable pour l'année provenant d'une entreprise de prestation de services personnels			Z.1

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 9).

Déduction accordée aux petites entreprises**Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)**

Montant admissible à la déduction accordée aux petites entreprises (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 (3,57143) du montant de la ligne 632* (page 8), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 8), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition **divisé** par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires**Réduction du plafond des affaires liée au capital imposable**

Montant C	x	415 ***	D	=	E
11 250						

Réduction du plafond des affaires liée au revenu de placement passif

Revenu de placement total ajusté (annexe 7)****	417	-	50 000	=	..	F
---	------------	---	--------	---	----	---

Montant C	x	Montant F	=	G
100 000					

Montant le plus élevé : montant E ou montant G **422** H

Plafond des affaires réduit (montant C moins montant H) (si négatif, inscrivez « 0 »)	426	I
--	------------	---

Plafond des affaires que la SPCC attribue selon le paragraphe 125(3.2) (ligne 515 ci-dessous)	J
---	---

Plafond des affaires réduit après attribution (montant I moins montant J)	428	K
---	------------	---

Déduction accordée aux petites entreprises –

Le moins élevé des montants A, B, C ou K	x	19 % =	430
--	---	--------	------------

Inscrivez le montant de la ligne 430 au montant J, page 8.

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

***** Grandes sociétés**

- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **précédente moins** 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **courante moins** 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

**** Inscrivez le revenu de placement total ajusté de la société et de toutes les sociétés associées pour chaque année d'imposition qui s'est terminée dans l'année civile précédente. Chaque société qui a un tel revenu doit produire une annexe 7. Pour la première année d'imposition d'une société qui commence après 2018, ce montant est inscrit à la ligne 744 de l'annexe 7 correspondante. Autrement, ce montant est égal au total de tous les montants inscrits à la ligne 745 de l'annexe 7 correspondante de la société pour chaque année d'imposition qui s'est terminée dans l'année civile précédente.

Revenu de société déterminé et attribution selon le paragraphe 125(3.2)

L1 Nom de la société qui reçoit le revenu et le montant attribué	L Numéro d'entreprise de la société qui reçoit le montant attribué	M Revenu versé selon la division 125(1)a)(i)(B) à la société inscrite dans la colonne L ³	N Plafond des affaires attribué à la société inscrite dans la colonne L ⁴
1.	490	500	505

Total **510** Total **515**

Remarques :

3. Ce montant est [tel que défini dans le paragraphe 125(7) **revenu de société déterminé a)(i)]** le total des sommes dont chacune est un montant de revenu (sauf un montant de revenu d'agriculture ou de pêche déterminé de la société pour l'année) de la société pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement qui provient de la fourniture de biens ou services à une société privée (directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit), si les énoncés ci-après se vérifient :

(A) à un moment donné de l'année, la société (ou l'un de ses actionnaires) ou une personne qui a un lien de dépendance avec la société (ou avec l'un de ses actionnaires) détient une participation directe ou indirecte dans la société privée,

(B) il ne s'avère pas que la totalité ou la presque totalité de son revenu pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement provient de la fourniture de biens ou services :

(I) soit à des personnes (sauf la société privée) avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance,

(II) soit à des sociétés de personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance, sauf une société de personnes dans laquelle une personne qui a un lien de dépendance avec la société détient une participation directe ou indirecte.

4. Le montant du plafond des affaires que vous attribuez à une SPCC ne peut être plus élevé que le montant déterminé par la formule A – B, où A est le montant du revenu indiqué à la colonne M à l'égard de la SPCC, et B est la partie du montant décrit dans A que vous pouvez déduire à l'égard du montant du revenu visé dans les divisions 125(1)a)(i)(A) ou (B) pour l'année. Le montant de la ligne 515 ne peut être plus élevé que celui de la ligne 426.

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien**Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition**

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	A
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	B
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432	D
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4)	_____	E
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	_____	F
Total partiel (additionnez les montants B à F)			▶ _____ G
Montant A moins montant G (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	H

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant H multiplié par 13 % **I**

Inscrivez le montant I à la ligne 638, page 8.

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale

Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	J
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	K
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	L
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434	M
Total partiel (additionnez les montants K à M)			▶ _____ N
Montant J moins montant N (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	O

Réduction d'impôt générale – Montant O multiplié par 13 % **P**

Inscrivez le montant P à la ligne 639, page 8.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I**Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition**

Revenu de placement total (annexe 7)	440	x	30 2 / 3 % =	_____	A	
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)				_____	B	
Revenu de placement étranger (annexe 7)	445	x	8 % =	_____	C	
Total partiel (montant B moins montant C) (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____ ▶	D	
Montant A moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	E	
Revenu imposable (ligne 360, page 3)				_____	F	
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4)				_____	G	
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)		x	75 / 29 =	_____	H	
Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 8)		x	4 =	_____	I	
Total partiel (additionnez les montants G à I)				_____ ▶	J	
Total partiel (montant F moins montant J)				_____	K	
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9)			x	30 2 / 3 % =	_____	L
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9)				_____	M	
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M	450			_____	N	

Impôt en main remboursable au titre de dividendes

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRD) à la fin de l'année d'imposition précédente	460		
Remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente	465		
IMRD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale.	480		
Total partiel (ligne 460 moins ligne 465 plus ligne 480)			A
Compte de revenu à taux général (CRTG) à la fin de l'année d'imposition précédente (ligne 100 de l'annexe 53)			B
Total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition précédente (ligne 300 de l'annexe 53)			C
Total des désignations excessives de dividendes déterminés dans l'année d'imposition précédente (ligne 310 de l'annexe 53)			D
Total partiel (montant C moins montant D) (si négatif, inscrivez « 0 »)			E
CRTG net à la fin de l'année d'imposition précédente (montant B moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)			F
CRTG transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale (total des lignes 230 et 240 de l'annexe 53)			G
Total partiel (montant F plus montant G)			H
Montant H multiplié par 38 1 / 3 %			I
Impôt en main remboursable au titre de dividendes déterminés (IMRDD) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, le moins élevé des montants A ou I. Autrement, utilisez la ligne 530 de l'année d'imposition précédente.)	520		J
Impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés (IMRDND) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, montant A moins montant I. Autrement, utilisez la ligne 545 de l'année d'imposition précédente.) (si négatif, inscrivez « 0 »)	535		K
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes imposables reçus de sociétés rattachées (montant 2G de l'annexe 3)			L
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes déterminés reçus de sociétés non rattachées (montant 2J de l'annexe 3)			M
Total partiel (montant L plus montant M)			N
IMRDD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	525		O
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRDD pour l'année d'imposition précédente	570		P
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450, page 6)			Q
Impôt de la partie IV avant déductions (montant 2A de l'annexe 3)			R
Impôt de la partie IV attribué à l'IMRDD (montant N)			S
Réduction de l'impôt de la partie IV en raison de l'impôt de la partie IV.1 à payer (montant 4D de l'annexe 43)			T
Total partiel (montant R moins total des montants S et T)			U
IMRDND net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	540		V
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRDND pour l'année d'imposition précédente	575		W
38 1/3% du total des pertes appliquées en réduction de l'impôt de la partie IV (montant 2D de l'annexe 3)			X
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRDND, après déduction des pertes demandées (montant U moins montant X) (si négatif, inscrivez « 0 »)			Y
IMRDND à la fin de l'année d'imposition (total des montants K, Q, V et Y moins montant W) (si négatif, inscrivez « 0 »)	545		
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRDD, après déduction des pertes demandées (montant N moins l'excédent éventuel du montant X sur le montant U) (si négatif, inscrivez « 0 »)			Z
IMRDD à la fin de l'année d'imposition (total des montants J, O et Z moins montant P) (si négatif, inscrivez « 0 »)	530		

Remboursement au titre de dividendes

38 1/3% du total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition (montant 3A de l'annexe 3)			AA
Solde de l'IMRDD à la fin de l'année d'imposition (ligne 530)			BB
Remboursement au titre de dividendes déterminés (le moins élevé des montants AA et BB)			CC
38 1/3% du total des dividendes non déterminés imposables versés dans l'année d'imposition (montant 3B de l'annexe 3)			DD
Solde de l'IMRDND à la fin de l'année d'imposition (ligne 545)			EE
Remboursement au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants DD et EE)			FF
Montant DD moins montant EE (si négatif, inscrivez « 0 »)			GG
Montant BB moins montant CC (si négatif, inscrivez « 0 »)			HH
Remboursement additionnel au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants GG et HH)			II
Remboursement au titre de dividendes – Montant CC plus montant FF plus montant II			JJ
Inscrivez le montant JJ à la ligne 784, page 9.			

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable (ligne 360, page 3) multiplié par 38 %	550	A
Impôt additionnel sur le revenu d'une entreprise de prestation de services personnels (article 123.5)		
Revenu imposable provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	555 x 5 % = 560	B
Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	602	C
Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)		
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)		D
Revenu imposable (ligne 360, page 3)		E
Moins :		
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4)		F
Montant net (montant E moins montant F)		G
Impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC : 10 / 3 % du montant le moins élevé, montant D ou montant G	604	H
Total partiel (additionnez les montants A, B, C et H)		I
Moins :		
Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4)		J
Abattement d'impôt fédéral	608	
Déduction pour bénéficiaires de fabrication et de transformation (annexe 27)	616	
Déduction pour société de placement	620	
Gains en capital imposés	624	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21)	632	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21)	636	
Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant I, page 5)	638	
Réduction d'impôt générale (montant P, page 5)	639	
Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21)	640	
Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21	641	
Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	648	
Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	652	
Total partiel		K
Impôt de la partie I à payer – Montant I moins montant K		L
Inscrivez le montant L à la ligne 700, page 9.		

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels, ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (montant L, page 8)	700	_____
Impôt de la partie III.1 à payer (annexe 55)	710	_____
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712	_____
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716	_____
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720	_____
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724	_____
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727	_____
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728	_____

Total de l'impôt fédéral _____

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale . . . **750** QC _____
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiples » et remplissez l'annexe 5)

Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec et Alberta) . . . **760** _____

Total de l'impôt à payer **770** _____ **A**

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780	_____
Remboursement au titre de dividendes (montant JJ, page 7)	784	_____
Remboursement fédéral au titre des gains en capital (annexe 18)	788	_____
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792	_____
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796	_____
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797	_____
Crédit d'impôt pour la main-d'oeuvre journalistique canadienne (annexe 58)	798	_____
Impôt retenu à la source	800	_____
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu	801	_____
Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808	_____
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812	_____
Impôt payé par acomptes provisionnels	840	_____
Total des crédits	890	_____ B

Solde (montant A moins montant B) _____

Code de remboursement **894** _____ Remboursement _____

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.
Inscrivez le montant ci-dessus à l'endroit approprié.
En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde dû _____

Demande de dépôt direct

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements **910** _____
Numéro de succursale

914 _____ **918** _____
Numéro de l'institution Numéro de compte

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? . . . **896** Oui Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED **920** K6801 _____

Attestation

Je, **950** NOBERT _____ **951** MARTIN _____ **954** PRÉSIDENT _____
Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2022-04-07 _____ **956** (514) 217-3497 _____
Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous **957** Oui Non

958 _____ **959** _____
Nom de l'autre personne autorisée Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais. **990** 2

Indicate your language of correspondence by entering **2** for French or **1** for English.

**Activités des entreprises sur Internet**

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC	81998 8221 RC0001	2021-12-31

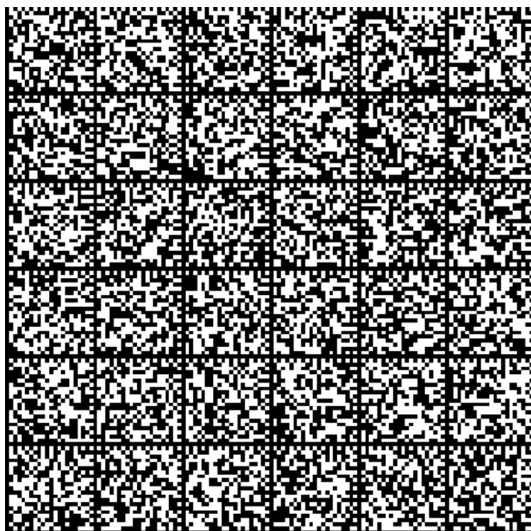
- Produisez cette annexe si votre société gagne un revenu tiré d'une ou de plusieurs pages ou sites Web.
- Vous pouvez gagner un revenu de votre page ou site Web dans l'une des situations suivantes :
 - vous vendez des produits ou des services de votre propre page ou site. Vous pourriez avoir un panier d'achats virtuel et traiter l'opération de paiement vous-même ou par l'intermédiaire d'une tierce partie;
 - votre site ne permet pas de faire des transactions, mais vos clients téléphonent, remplissent et produisent un formulaire, ou ils vous envoient un courriel pour effectuer un achat, une commande, une réservation, ou autres;
 - vous vendez des produits ou des services sur des sites de vente aux enchères, de marché ou sur des sites similaires gérés par d'autres;
 - vous gagnez des revenus publicitaires, des revenus de programmes ou des revenus de trafic générés par votre site. Par exemple :
 - des publicités statiques que vous avez installées sur votre site pour d'autres entreprises
 - des programmes affiliés
 - des programmes publicitaires tels que Google AdSense ou Microsoft Advertising
 - d'autres types de programme de trafic.
- Produisez également cette annexe si vous ne possédez pas de site Web mais que vous avez créé un profil ou une page décrivant votre entreprise sur des sites de blogs, de vente aux enchères, de marché ou de tout autre portail ou répertoire, dont vous gagnez un revenu.
- Produisez cette annexe avec votre déclaration T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

Combien de pages ou sites Web sur Internet permettent à votre société de gagner des revenus?	1
Inscrivez les adresses des pages ou des sites Web sur Internet (adresses URL) : <small>Remarque</small>	
http:// <u>https://atpiq.org/</u>	
http:// _____	
http:// _____	
http:// _____	
http:// _____	
Quel pourcentage du total du revenu brut de la société est généré par Internet?	0,01 %
Remarque Si vous avez plus de cinq sites Web, inscrivez les adresses de ceux qui génèrent le plus de revenus par Internet. Si vous n'avez pas de site Web mais que vous avez créé un profil ou une page décrivant votre entreprise sur des sites de blogs, de vente aux enchères, de marché ou tout autre portail ou répertoire, inscrivez l'adresse des pages si elles génèrent des revenus.	

**Données de la déclaration
de revenus des sociétés**

Numéro d'autorisation : RQCO-2101

01a	1145160785				
01b	1006112524	IC 0001	24	441b	36
02	L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENT		299	441	0
05	2021-12-31		399	435	36,00
			440		

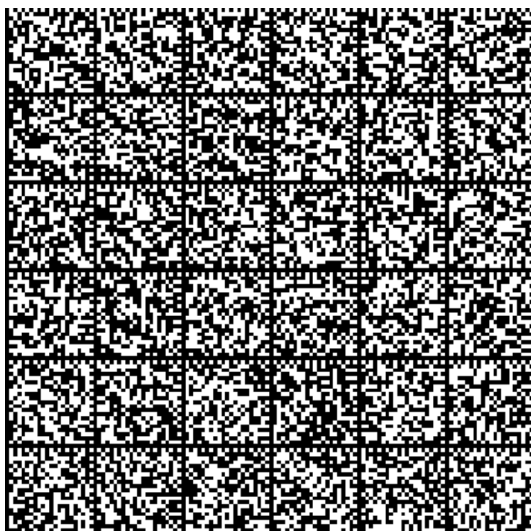


Les données de la déclaration de revenus des sociétés et de certains formulaires connexes, s'il y a lieu, contenues dans le ou les codes à barres seront lues par Revenu Québec.

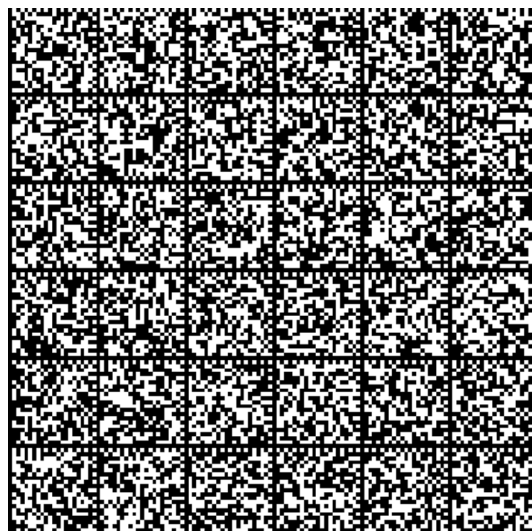
Vous devez expédier les pages de ce formulaire à Revenu Québec, accompagnées des sommaires des champs à saisir (formulaires COR-17.W, COR-17.X, COR-17.Y et COR-17.Z), de la *Déclaration de revenus des sociétés (CO-17)* ou de la *Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif (CO-17.SP)* et, selon le cas, des formulaires connexes et des annexes liés à ces déclarations.

MR-69

Code 1 de 4



Code 2 de 4



Code 3 de 4

Formulaire à expédier à Revenu Québec

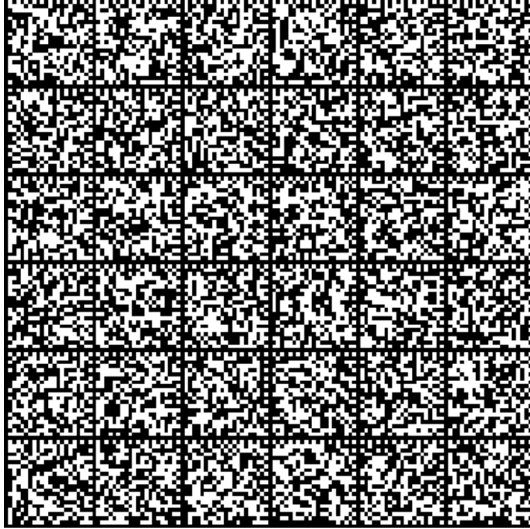


B100 ZZ 66494848

**Données de la déclaration
de revenus des sociétés**

Numéro d'autorisation : RQCO-2101

01a 1145160785
01b 1006112524 IC 0001



Code 4 de 4





**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-2101

CO-17.SP X

<u>01a</u>	1145160785			<u>19b</u>	<u>30a</u>
<u>01b</u>	1006112524	IC	0001	<u>21</u>	<u>31</u>
<u>01c</u>	819988221	RC	0001	<u>22</u>	<u>42</u>
<u>05</u>	2021 12 31	<u>05a</u>	X	<u>22a</u>	<u>42a 1</u>
<u>06</u>		<u>16a</u>		<u>24</u>	<u>42b 1</u>
<u>08</u>	2020 12 31	<u>17</u>	128 810	<u>28a</u>	<u>42a 2</u>
<u>16</u>		<u>18</u>	128 414	<u>28b</u>	<u>42b 2</u>
		<u>19</u>		<u>30</u>	
<u>43</u>		<u>19a</u>		<u>44</u>	<u>44b 4</u>
<u>43a 1</u>		<u>43b 1</u>		<u>44a</u>	<u>45</u>
<u>43a 2</u>		<u>43b 2</u>		<u>44b 1</u>	<u>45a</u>
<u>43a 3</u>		<u>43b 3</u>		<u>44b 2</u>	
<u>43a 4</u>		<u>43b 4</u>		<u>44b 3</u>	
					<u>421b</u>
<u>207-1</u>		<u>308</u>		<u>353b</u>	<u>421c</u>
<u>208-1</u>		<u>312</u>		<u>354</u>	<u>421d</u>
<u>207-2</u>		<u>314</u>		<u>355</u>	<u>421e</u>
<u>208-2</u>		<u>315</u>		<u>357</u>	<u>421f</u>
<u>207-3</u>		<u>317</u>		<u>358</u>	<u>422</u>
<u>208-3</u>		<u>318</u>		<u>359</u>	<u>423</u>
<u>250</u>		<u>319</u>		<u>360</u>	<u>425</u>
<u>250a</u>		<u>320</u>		<u>371</u>	<u>425aa</u>
<u>253</u>		<u>323</u>		<u>372</u>	<u>425a</u>
<u>255</u>		<u>324</u>		<u>373</u>	<u>425bb</u>
<u>256</u>		<u>325</u>		<u>374</u>	<u>425b</u>
<u>260</u>		<u>331</u>		<u>379</u>	<u>426</u>
<u>261</u>		<u>332</u>		<u>381</u>	<u>426a</u>
<u>262</u>		<u>333</u>		<u>382</u>	<u>432</u>
<u>263</u>		<u>334</u>		<u>383</u>	<u>432a</u>
<u>264</u>		<u>336</u>		<u>391</u>	<u>433</u>
<u>265</u>		<u>339</u>		<u>393</u>	<u>434</u>
<u>266</u>		<u>342</u>		<u>394</u>	<u>434a</u>
<u>297</u>		<u>346</u>	,	<u>399</u>	<u>436</u>
<u>299</u>		<u>347</u>		<u>420</u>	<u>438</u>
<u>300</u>		<u>348</u>		<u>420ab</u>	
<u>301</u>		<u>350</u>		<u>420c</u>	
<u>302</u>		<u>351</u>		<u>420cb</u>	
<u>305</u>		<u>352</u>		<u>421</u>	,
<u>306</u>		<u>353a</u>		<u>421a</u>	%
<u>307</u>					

MR-69 _____ 435 _____ 36,00 _____



**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-2101

Formulaire CO-17.A.1

<u>440</u>		<u>11</u>	<u>70g</u>
<u>440p</u>		<u>12</u>	<u>70h</u>
<u>440q</u>		<u>13</u>	<u>70i</u>
<u>440r</u>		<u>14</u>	<u>70j</u>
<u>440s</u>		<u>17</u>	<u>80a</u>
<u>440t</u>		<u>18a</u>	<u>80b</u>
<u>440u</u>		<u>18b</u>	<u>80c</u>
<u>440v</u>		<u>18c</u>	<u>80d</u>
<u>440w</u>		<u>18d</u>	<u>80e</u>
<u>440x</u>		<u>22</u>	<u>80f</u>
<u>440y</u>		<u>23</u>	<u>80g</u>
<u>441a</u>		<u>25a</u>	<u>80h</u>
<u>441b</u>	36	<u>25b</u>	<u>80i</u>
<u>441</u>		<u>27</u>	<u>80j</u>
<u>490</u>		<u>28</u>	<u>80k</u>
<u>491</u>		<u>29</u>	<u>80l</u>
<u>492</u>		<u>30</u>	<u>100</u>
		<u>31</u>	<u>101</u>
		<u>32</u>	<u>103</u>
<u>10</u>	<u>265i</u>	<u>33</u>	<u>104</u>
<u>12</u>	<u>266i</u>	<u>35</u>	<u>107</u>
<u>14</u>	<u>393i</u>	<u>36</u>	<u>110</u>
<u>20</u>	<u>394i</u>	<u>37</u>	<u>113</u>
<u>23</u>	<u>421bi</u>	<u>40</u>	<u>117</u>
<u>23a</u>	<u>421ci</u>	<u>42</u>	<u>118</u>
<u>25</u>	<u>421di</u>	<u>43</u>	<u>119</u>
	<u>421ei</u>	<u>44</u>	<u>120</u>
<u>28</u>	<u>421fi</u>	<u>50</u>	<u>121</u>
<u>29</u>	<u>425ai</u>	<u>51</u>	<u>122</u>
<u>34</u>	<u>425bi</u>	<u>52</u>	<u>123</u>
<u>35</u>	<u>440pi</u>	<u>53</u>	<u>124</u>
<u>38</u>	<u>440qi</u>	<u>54</u>	<u>125</u>
<u>39</u>	<u>440ri</u>	<u>55</u>	<u>126</u>
<u>40</u>	<u>440si</u>	<u>56</u>	<u>127</u>
<u>40a</u>	<u>440ti</u>	<u>57</u>	<u>128</u>
<u>42c</u>	<u>440ui</u>	<u>70a</u>	<u>129a</u>
<u>44c</u>	<u>440vi</u>	<u>70b</u>	<u>129b</u>
<u>44d</u>	<u>440wi</u>	<u>70c</u>	<u>129c</u>
<u>46</u>	<u>440xi</u>	<u>70d</u>	
	<u>440yi</u>	<u>70e</u>	
		<u>70f</u>	

Formulaire à expédier à Revenu Québec



CA02 ZZ 67654850

**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-2101

	Formulaire CO-1012	Formulaire CO-1140
<u>129d</u>		
<u>129e</u>	<u>7</u>	<u>10</u>
<u>129f</u>	<u>8</u>	<u>10a</u>
<u>129g</u>	<u>9</u>	<u>10b</u>
<u>129h</u>	<u>10a</u>	<u>11</u>
<u>129i</u>	<u>11a</u>	<u>11a</u>
<u>129j</u>	<u>12a</u>	<u>12</u>
<u>129k</u>	<u>13a</u>	<u>13</u>
<u>140a</u>	<u>14a</u>	<u>14</u>
<u>140b</u>	<u>10b</u>	<u>15</u>
<u>150a</u>	<u>11b</u>	<u>16</u>
<u>150b</u>	<u>12b</u>	<u>17</u>
<u>150c</u>	<u>13b</u>	<u>18</u>
<u>150d</u>	<u>14b</u>	<u>20</u>
<u>150e</u>	<u>10c</u>	<u>23</u>
<u>150f</u>	<u>11c</u>	<u>25</u>
<u>150g</u>	<u>12c</u>	<u>27</u>
<u>150h</u>	<u>13c</u>	<u>28</u>
<u>150i</u>	<u>14c</u>	<u>32</u>
<u>150j</u>	<u>10d</u>	<u>33</u>
<u>150k</u>	<u>11d</u>	<u>34</u>
<u>150l</u>	<u>12d</u>	
<u>180</u>	<u>13d</u>	
<u>200</u>	<u>14d</u>	

<u>70ai</u>	<u>129ai</u>	<u>129ki</u>
<u>70bi</u>	<u>129bi</u>	<u>140ai</u>
<u>70ci</u>	<u>129ci</u>	<u>140bi</u>
<u>70di</u>	<u>129di</u>	
<u>70ei</u>	<u>129ei</u>	
<u>70fi</u>	<u>129fi</u>	
<u>70gi</u>	<u>129gi</u>	
<u>70hi</u>	<u>129hi</u>	
<u>70ii</u>	<u>129ii</u>	
<u>70ji</u>	<u>129ji</u>	

Formulaire CO-1167

<u>10</u>
<u>11</u>
<u>12</u>
<u>15</u>
<u>16</u>
<u>17</u>
<u>21</u>
<u>22</u>
<u>23</u>
<u>26</u>
<u>27</u>
<u>28</u>
<u>32</u>
<u>41</u>

Préparateur

Nom : Blain, Joyal, Charbonneau S.E.N.C.R.L.

Adresse : 1410,rue Principale

Bureau 104 Sainte-Julie QC J3E 1R6

Téléphone : (450) 922-4535

Formulaire à expédier à Revenu Québec



CA03 ZZ 67654851

Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-17.SP
2012-12
1 de 2

RQCO-2101

Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du *Guide de la déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP.G). Vous trouverez ce guide uniquement dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur l'identité de la société (utilisez de l'encre bleue ou noire)

01a	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1145160785	01b	Numéro d'identification Dossier 1006112524 IC 0001	01c	Numéro d'entreprise fédéral (NE) 81998 8221 RC0001
02	Nom de la société L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC			Ind. rég. Téléphone (514) 217-3497	
03	Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide) Numéro Rue, case postale Bureau 540 RUE ROUSSEAU				
	Ville, village ou municipalité DRUMMONDVILLE			Province QC	Code postal 03b J2C 1C2

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2021 12 31	La société a-t-elle un revenu d'agriculture?	22	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Cochez la case suivante pour confirmer que la date de clôture (ligne 05) est la même que celle qui figure dans la déclaration de revenus fédérale.	05a	<input checked="" type="checkbox"/>	Si oui , inscrivez le revenu brut.	22a	
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06		Nature des activités de la société	32	PROMOUVOIR LA PRÉVENTION DES INCENC
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2020 12 31	Les renseignements sur la société contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	39	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de la constitution en société	09	1965 05 14	La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année?	42	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Revenu brut de la société	17	128 810	Si oui , inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de la liquidation.	42a	1. _____
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	128 414		42b	1. _____
Total des revenus tirés de biens	19	0			2. _____
La société a-t-elle comme objet principal de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas, et la somme de ses revenus de biens et de ses gains en capital imposables pour l'année dépasse-t-elle 2 000 \$?	20	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			

Noms des administrateurs de la société	Numéro d'assurance sociale	Titre ou fonction
200 1. MARTIN NOBERT	1. 272 849 787	1. PRÉSIDENT
2. CHRISTIAN PARENT	2. 277 774 311	2. VICE-PRÉSIDENT
3. JONATHAN RANGER	3. 287 999 999	3. VICE-PRÉSIDENT

Nom de la personne à contacter	Numéro de téléphone
210 1. MARTIN NOBERT	2. (514) 217-3497

Adresse de l'emplacement des livres et des registres
211 _____

Consultez le guide CO-17.SP.G pour savoir quel montant inscrire à la ligne 441b.	441b	Droits d'immatriculation 36	Somme payée 435 36,00	Mode de paiement <input checked="" type="checkbox"/> chèque ou mandat <input type="checkbox"/> institution financière <input type="checkbox"/> Internet
--	------	--------------------------------	--------------------------	--



1181 ZZ 49495673

Formulaire prescrit – Président-directeur général

3 Société exonérée d'impôt

Remplissez cette partie **uniquement** si la société est une société exonérée d'impôt et si elle est dans l'une des situations décrites ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, passez à la partie 4.

Situation de la société (cochez la case appropriée, s'il y a lieu)

- Pour l'exercice financier précédent, son actif dépassait 200 000 \$.
- Pour l'exercice financier visé, ses revenus provenant de dividendes imposables, de loyers, d'intérêts ou de redevances dépassent 10 000 \$.
- Pour un exercice financier passé, la société a été tenue de remplir la partie sur les sociétés exonérées d'impôt du présent formulaire ou de transmettre au ministre du Revenu la *Déclaration de renseignements des entités exonérées d'impôt* (TP-997.1).

3.1 Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion		501	32 050
Subventions et paiements d'une municipalité, du gouvernement du Canada ou de celui d'une province	+	502	7 000
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+	503	
Produit de l'aliénation des immobilisations	+	504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de la société	+	505	89 760
Dons	+	506	
Autres sommes (précisez) :	+	518	
Additionnez les montants des lignes 501 à 518.		Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier	128 810

3.2 Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme		531	92 103
Sommes dues par les membres	+	532	
Sommes dues par toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente	+	533	28 700
Frais payés d'avance	+	534	
Stocks	+	535	
Placements à long terme	+	536	
Immeubles	+	537	
Autres éléments d'actif (précisez) : actifs incorporels	+	548	7 611
Additionnez les montants des lignes 531 à 548.		Actif à la fin de l'exercice financier	128 414

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres		561	
Sommes à payer à toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente (précisez) :	+	562	39 161
Additionnez les montants des lignes 561 et 562.		Passif à la fin de l'exercice financier	39 161

3.3 Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et à tous les dirigeants de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		581	
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		585	
Autres sommes versées à des membres de la société (précisez) : Aide au secrétariat		589	6 238
Nombre de membres de la société		590	398
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme		595	

Important : Vous devez annexer à la déclaration les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur.

4 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (ainsi que les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de la société pour l'exercice financier visé par la présente déclaration est conforme à celle utilisée pour l'exercice précédent. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

MARTIN NOBERT

Nom du représentant autorisé (en majuscules)

Signature du représentant autorisé

2022 04 07

Date

(514) 217-3497

Ind. rég. Téléphone

Revenu Québec pourra comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.



118J ZZ 49495674



Activités commerciales d'une société effectuées sur Internet

Ce formulaire s'adresse à toute société qui, dans son année d'imposition, a des revenus provenant d'activités commerciales effectuées sur Internet.

La société a de tels revenus si elle est, notamment, dans l'une des situations suivantes :

- elle vend des produits ou des services via son propre site Internet, généralement à l'aide d'un système de panier d'achat virtuel, et les opérations de paiement sont traitées par elle ou par une tierce partie;
- elle exploite un site Internet ou une plateforme numérique¹ permettant de mettre en relation des vendeurs et des consommateurs;
- elle vend des produits ou des services sur des sites Internet de ventes aux enchères ou de petites annonces, ou par le biais de plateformes numériques;
- elle gagne des revenus via des plateformes d'économie collaborative²;
- elle gagne des revenus relatifs à la distribution d'applications via une plateforme de téléchargement ou aux achats intégrés effectués dans ses applications;

- elle gagne des revenus publicitaires ou des revenus d'affiliation³ par l'entremise de son site Internet⁴;
- elle gagne des revenus publicitaires ou des revenus d'abonnement, ou obtient des commissions ou des commandites, par le biais de médias sociaux ou de blogues⁵;
- elle reçoit une rémunération, autrement qu'en espèces, en lien avec ses activités commerciales effectuées sur Internet⁶;
- elle reçoit des revenus d'abonnement à une plateforme numérique de diffusion de contenu.

Vous devez joindre ce formulaire à la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17).

1 Renseignements sur la société

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier		
01a	1145160785	01b	1006112524 IC 0001			
Nom de la société						
02	L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC				05	2021 12 31
AAAA M M J J						

2 Sites Internet

Indiquez toutes les adresses des sites utilisés par la société dans le cadre de ses activités commerciales effectuées sur Internet. Si l'espace est insuffisant, joignez une copie du formulaire.

11	http://	1.	https://atpiq.org/	http://	8.
	http://	2.		http://	9.
	http://	3.		http://	10.
	http://	4.		http://	11.
	http://	5.		http://	12.
	http://	6.		http://	13.
	http://	7.		http://	14.



14KV ZZ 49527586

Notes

1. On entend par *plateforme numérique* un ou plusieurs sites Internet servant d'intermédiaire entre des utilisateurs et des tiers qui fournissent des informations, des contenus, des services ou des biens. Une telle plateforme organise les contenus et les rend accessibles aux utilisateurs. Ce terme désigne également une plateforme d'économie collaborative.
Généralement, l'exploitant d'une plateforme conserve un pourcentage des commissions sur les transactions pour avoir facilité la rencontre des parties.
2. Ces plateformes peuvent offrir, entre autres,
 - la location d'habitations, de logements ou d'unités d'hébergement touristique;
 - la location ou le partage d'espaces commerciaux, de bureaux, d'espaces de stockage ou d'espaces de stationnement;
 - la location de véhicules ou le transport rémunéré de personnes;
 - la livraison;
 - différents services à domicile, tels que des services de gardiennage, d'entretien ménager ou d'homme à tout faire.
3. On entend par *affiliation* une méthode de cybermarketing selon laquelle un éditeur (aussi appelé *affilié*) est rémunéré selon le trafic qu'il amène sur le site d'un annonceur ou le nombre de ventes qu'il lui permet de réaliser.
4. Il peut s'agir, par exemple, de revenus relatifs à
 - des publicités statiques affichées sur un site Internet de la société;
 - des programmes d'affiliation;
 - des programmes publicitaires;
 - tout autre type de programme basé sur le trafic d'un site Internet de la société.
5. Il peut s'agir, par exemple, de revenus provenant
 - de la monétisation de contenu en lien avec le visionnement de vidéos;
 - de la promotion de contenu par le biais de publications dans des médias sociaux ou sur des blogues.Les revenus provenant de la monétisation de contenu englobent les sommes reçues via les plateformes de partage de vidéos et déterminées selon le nombre de visionnements et plusieurs autres facteurs.
6. Il peut s'agir, par exemple, d'un voyage ou d'un cadeau que la société obtient en contrepartie de publications dans des médias sociaux ou sur des blogues et visant à promouvoir une marque.



14KV ZZ 49527586